

Présents : M. BEGON, Maire

Messieurs BAILLARGEAT et GENET adjoints

Mesdames CHACON, DUMAS, DURAND, DUVEAU, Messieurs, BRUNET GAUTHIER, GUILLON

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : Mme DURAND

Ouverture de la séance : 18 heures 15

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 4 décembre 2014

Organisation des vœux du Maire

La cérémonie des vœux aura lieu le 23 janvier à 18h15.

M. le Maire présentera les nouveaux administrés de la commune.

A l'issue d'un discours de présentation et d'un récapitulatif des réalisations mises en place par la nouvelle municipalité, un vin d'honneur convivial sera servi dans la salle communale (participation de M. Leboucher, gérant du café-restaurant qui confectionnera les petits fours et mettra la salle du restaurant à la disposition des participants).

Des invitations seront envoyées aux habitants de la commune ; Mme la Sous - Préfète, M. le Président de la CDC ainsi que les Maires des communes du canton de Bélâbre seront également conviés .

Le goûter des Anciens (18 décembre)

La manifestation s'est très bien déroulée, les colis ont été distribués, M. le Maire rappelle que les couples ont reçu un colis avec le double de denrées, et les personnes seules un colis simple.

Assemblée Générale de l'association Familles Rurales

M. le Maire a assisté à la réunion et informe le Conseil que le Président M. Branjard a démissionné de son poste de Président .

L'élection du nouveau bureau se déroulera le 24 janvier.

Le Conseil souhaite que perdurent les bonnes relations entre la commune et l'association .

Révision des listes électorales :

-M. le Maire , M. de Tristan , M.Jeanneton

Inscriptions : 13

Radiations : 9

Nombre d'inscrits total au 10 janvier 2015 : 273

Situation financière de la commune

M. le Maire rappelle au Conseil que la démolition de la cantine n'est pas un investissement, s'agissant d'une destruction sans reconstruction, celle-ci dépend donc de la section de fonctionnement.

Il a été nécessaire de modifier le budget et de faire une décision modificative. Une baisse d'environ 20% des dotations de l'Etat étant prévue pour l'année 2015, M. le Maire recommande d'observer la plus grande prudence en matière de dépenses. De plus, des changements fondamentaux concernant la gestion des communes sont en effet à craindre pour les années à venir.

Réorganisation de l'ancienne cantine

La salle actuelle des archives n'étant pas adaptée pour une bonne conservation des documents, M. le Maire propose d'utiliser l'ancienne garderie.

Le Conseil propose de distribuer le matériel restant et livres respectivement à l'école de Concremiers et Belâbre. Mme DUMAS ainsi que Mme DURAND se chargeront du tri.

Questions diverses

Mme Chacon et Mme Dureau s'interrogent sur les méthodes commerciales inhabituelles employées par les vendeurs des associations pour handicapés comme l'ADAPEI. Celles-ci vont se renseigner.

Demande de M. VOELKEL

M. le Maire informe le Conseil de la demande de M. Yvon VOELKEL d'effectuer des travaux d'ébranchage et de nettoyage des abords du chemin communal bordant sa parcelle cadastrée ZS 17 sise au Vieux Essart.

Le Conseil, accepte la proposition et autorise M. VOELKEL à exploiter le bois qui résultera de ce nettoyage.

Intervention de M. GUILLON

M. GUILLON souhaiterait que les réunions soient programmées plus tard en raison des obligations professionnelles et familiales de chacun.

M. le Maire propose un horaire : de 19 à 21 heures, Le Conseil accepte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30

